



CERTIFICAT DE COMPÉTENCE

Chargé de développement ressources humaines

NIVEAU D'ENTRÉE
Bac+2 (niv. 5)

CRÉDITS
30 ECTS

CODE DIPLÔME
CC10000A

PUBLIC CONCERNÉ ET CONDITIONS D'ACCÈS

Toute personne engagée dans la vie active (salariés, demandeurs d'emploi).

Cette certification est accessible à tous. Accès au niveau bac+ 2 expérience professionnelle conseillé. Vous pouvez bénéficier de dispenses au vu de votre formation antérieure et/ou de votre expérience professionnelle.

COMPÉTENCES VISÉES

- Comprendre les enjeux et les principales activités de la fonction RH.
- Maîtriser le cadre juridique de la fonction.

MÉTIERS ET DÉBOUCHÉS

Toute fonction nécessitant des compétences de base en RH : management, recrutement, gestion du personnel, etc.

POURSUITE D'ÉTUDES AU CNAM

Les titulaires d'un diplôme bac+2 peuvent poursuivre sur la licence Gestion des RH (L3).

CALENDRIER

L'année est organisée en 2 semestres : semestre 1 (S1) d'octobre à février/mars et semestre 2 (S2) de février/mars à juin.

• Parcours certifiant

Le cursus est proposé selon une programmation permettant d'optimiser la durée de la formation, compatible avec une activité professionnelle.

• Unités d'enseignement « à la carte »

Vous avez toute liberté pour effectuer votre choix parmi l'ensemble des unités d'enseignement (UE) qui vous sont proposées.

Plannings des UE sur :

www.cnam-paysdelaloire.fr rubrique *Inscriptions*. D'autres UE proposées à distance sont disponibles au niveau national. Renseignez-vous auprès de nous.

LES COURS

Cours à distance via Internet : autoformation avec accompagnement par un enseignant(e) (en individuel ou collectif). Utilisation de supports numériques (documents pdf, documents sonorisés, vidéos interactives, quiz d'autoévaluation...) et échanges en classes virtuelles par visioconférence (en direct ou en différé), messagerie, forums, chat...

Cours du soir ou le samedi matin + travail à distance : séances de cours au Cnam en moyenne tous les 15 jours avec travail via Internet entre les séances

Cours du soir ou le samedi matin : une séance de cours hebdomadaire au Cnam.



CERTIFICAT DE COMPÉTENCE

Chargé de développement ressources humaines

CONTACTS

ANGERS
02 41 66 10 66
angers@cnam-paysdelaloire.fr

LA ROCHE/YON
02 51 44 98 28
laroche@cnam-paysdelaloire.fr

LE MANS
02 43 43 31 30
lemans@cnam-paysdelaloire.fr

SAINT-NAZAIRE
02 40 16 10 62
saint-nazaire@cnam-paysdelaloire.fr

CHOLET
02 41 66 05 26
cholet@cnam-paysdelaloire.fr

LAVAL
02 43 26 22 37
laval@cnam-paysdelaloire.fr

NANTES
02 40 16 10 95
nantes@cnam-paysdelaloire.fr

www.cnam-paysdelaloire.fr

2020
2021

PROGRAMME

| | | |
|---------------|---|------|
| FPG001 | Initiation au management et gestion des RH | 4 CR |
| FPG102 | Concevoir et mettre en oeuvre les stratégies de GRH | 6 CR |
| FPG108 | Gestion des talents | 4 CR |
| DRS101 | Droit du travail : relations individuelles | 6 CR |
| DRS102 | Droit du travail : relations collectives | 6 CR |
| UAMG01 | Rapport d'activité ou de stage | 4 CR |

Les unités d'enseignement (UE) correspondent à des crédits européens : 4, 6 ou 8 crédits. 1 crédit correspond à environ 10h d'apprentissage : cours magistral, exercices dirigés, travail sur projet, etc. (CR : Crédits)

INTITULÉ OFFICIEL

Certificat de compétence Chargé de développement ressources humaines.

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE DU CERTIFICAT

- Le certificat est délivré aux élèves ayant validé les enseignements avec une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20, sans note inférieure à 8, dans un délai maximum de 4 ans.
- Rédaction d'un rapport d'activité sur une thématique RH en entreprise (dans le cadre de son emploi ou dans le cadre d'un stage).

TARIFS

Consultables sur www.cnam-paysdelaloire.fr rubrique Inscriptions.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

En formation à distance ou en présentiel, la pédagogie au Cnam combine des enseignements académiques et des pédagogies actives s'appuyant sur l'expérience en entreprise et le développement des compétences. Les équipes pédagogiques sont constituées en majorité par des professionnels, en lien direct avec les métiers visés. Les formateurs sont agréés par le Cnam national - Établissement public.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque unité (UE/US, UA) fait l'objet d'une évaluation avec une note sur 20. Les épreuves sont organisées dans le cadre d'un règlement national des examens.

ACCESSIBILITÉ PUBLIC HANDICAPÉ

Un référent Cnam est dédié à l'accompagnement de toute personne en situation de handicap : handi@cnam-paysdelaloire.fr

Retrouvez le contenu détaillé de chaque UE sur notre page d'accueil :

www.cnam-paysdelaloire.fr

Dans la zone «TROUVER VOTRE FORMATION» :

Trouver votre formation

Par mot(s) clé(s)

Par code formation

Dans le champ de recherche «par code formation», tapez le code de l'UE (exemple : FAD106) et cliquez sur «RECHERCHER»